

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je me demande si, par sa réponse, le premier ministre entend sonner le glas du programme tant vanté de bourses universitaires. (*Exclamations*)

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, ce programme est loin d'être mort.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je vois; il n'est qu'assoupi.

M. William Dean Howe (Hamilton-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au premier ministre. Le gouvernement a-t-il l'intention de contribuer financièrement au projet d'expansion récemment annoncé des services médicaux, dentaires et de formation hospitalière en Ontario. Prendra-t-il particulièrement en considération la contribution de 50 p. 100 que recommande le rapport de la Commission Hall.

LE NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DU PRÊT AUX ÉTUDIANTS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. George Muir (Lisgar): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre des Finances. Je me demande si le ministre a des chiffres récents sur le nombre d'étudiants qui ont profité des avantages du programme de prêts aux étudiants?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas les derniers chiffres mais vers le milieu du mois prochain nous nous réunirons avec les représentants des provinces pour discuter avec eux l'efficacité du programme et ses premiers résultats. Après cette réunion, j'aurai peut-être certains chiffres que je serai heureux de vous transmettre.

M. Muir (Lisgar): Une question supplémentaire. Lorsque le ministre fera sa déclaration à la Chambre au sujet du programme de prêts aux étudiants, pourrait-il ventiler les chiffres par province?

L'hon. M. Gordon: Avec plaisir, monsieur l'Orateur.

(*Texte*)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

L'honorable ministre des Finances peut-il nous dire si son ministère a remis à la province de Québec la part qui lui revient, en vertu du programme d'aide aux étudiants?

[Le très hon. M. Pearson.]

Peut-il nous dire quel montant la province de Québec a reçu en vertu de ce programme-là?

(*Traduction*)

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, je serai heureux de le faire. Je rappellerais à mon honorable ami que le gouvernement de la province de Québec est très compétent et, croyez-m'en, il voit d'ordinaire très bien aux intérêts de cette province.

(*Texte*)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

L'honorable ministre des Finances veut-il insinuer, par le fait même, que les députés de la province de Québec n'ont pas d'affaire à poser des questions à la Chambre et que ce n'est ni dans leur intérêt ni l'intérêt du peuple de poser des questions?

Si c'est ce que le ministre des Finances insinue, monsieur l'Orateur, cette arrogance...

(*Traduction*)

M. l'Orateur: A l'ordre! Le ministre des Finances a dit, je crois, que les députés du Québec étaient extrêmement capables et compétents.

(*Texte*)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, j'admets votre déclaration, mais ce n'est pas ce que le ministre des Finances a déclaré.

(*Traduction*)

M. l'Orateur: A l'ordre! Il n'y a pas matière à la question de privilège. Il n'y avait pas de sous-entendu dans les remarques du ministre, bien au contraire.

(*Texte*)

M. Grégoire: Vous lirez le harsard, demain, monsieur l'Orateur, et vous verrez qu'il y avait lieu de poser la question de privilège.

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

Lorsqu'un étudiant canadien va poursuivre ses études aux États-Unis, le plan d'aide aux étudiants peut-il être utilisé, à ce moment-là, de façon que l'étudiant canadien qui étudie aux États-Unis puisse obtenir les prêts garantis par le gouvernement fédéral?

(*Traduction*)

L'hon. M. Gordon: Oui, monsieur l'Orateur, pourvu que l'université en question soit désignée par la province intéressée.